



VILLE de POTIGNY

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 14 octobre 2024 à 18 heures**

Sommaire

Ordre du jour de la séance

Liste des délibérations et questions diverses

Délibérations

Feuille d'émargement

Procès-verbal établi à l'issue de la séance par :

Le Maire,

Gérard KEPA.



La Secrétaire de Séance,

Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

MAIRIE
de



POTIGNY 14420

Tel : 02.31.90.84.67
ville-potigny@wanadoo.fr

B.P./

Objet : réunion du Conseil Municipal.

POTIGNY, le 7 octobre 2024

Monsieur le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

**Lundi 14 octobre 2024
à 18 heures,
en Mairie,**

avec pour ordre du jour :

- 1°/ Information au titre de la délégation de signature
- 2°/ SDEC Energie
 - Conventions Conseil en Energie Partagée n° 1 et 2
 - Adhésion Commune de Blainville-sur-Orne
- 3°/ Taxe locale sur la publicité extérieure
- 4°/ Dispositif « Argent de poche »
- 5°/ Participations scolaires des communes extérieures 2023/24
- 6°/ Revalorisation du prix des repas de la cantine scolaire
- 7°/ Prix des caveaux 1 place au cimetière communal (nouvelle tranche)
- 8°/ Régularisation vente parcelle aux « Foyers Normands »
- 9°/ Devis travaux voirie Rue du Général Leclerc
- 10°/ Devis acquisition matériel Atelier municipal
- 11°/ Avenant maîtrise d'œuvre (vestiaires Stade)
- 12°/ Subvention OPAH et modification budgétaire
- 13°/ Création et modification de postes
- 14°/ Tableau d'avancement de grades 2024 (personnel communal)
- 15°/ Répartition du produit des concessions
- 16°/ Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, l'expression de mes sentiments dévoués.



Le Maire,
Gérard KEPA.

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 14 octobre 2024

Présents : M. Kepa, M^{me} Maunoury, M. Bérel, M. Blais, M^{me} Lemarchand, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Defenouillère, M. Gasnier, M. Geffroy, M^{me} Fichet-de-Clairfontaine, M^{me} Dunbar, M^{me} Besançon, M. Faucher.

Pouvoirs : M^{me} Bouteiller à M^{me} Lemarchand, M. Benoît à M. Kepa, M^{me} Prosper à M^{me} Maunoury.

Absent : M. Marie.

- Communications de Monsieur le Maire au titre de sa délégation permanente :
 - Signature d'un contrat d'assistance avec SOLIHA pour réaliser un diagnostic global dans 7 logements communaux locatifs (10 800 € HT) ;
 - Signature de l'arrêté portant détermination des Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines de la Commune pour la période 2024-2030.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer avec le SDEC Energie deux conventions relatives au Conseil en Energie Partagé, visant à mettre en place un suivi énergétique dans plusieurs bâtiments communaux et à définir une stratégie de rénovation.
- Accord pour l'adhésion de la Commune de Blainville-sur-Orne au SDEC Energie.
- Revalorisation du tarif des emplacements publicitaires pour l'année 2024.
- Décision de reconduire le dispositif national « Argent de poche » aux jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans, sur la base d'une rétribution maximum de 45 € par jeune, pour 3 demi-journées d'action.
- Fixation des participations scolaires facturées aux communes extérieures pour l'année 2023/2024 : 620 € par enfant scolarisé en Élémentaire et 1 400 € par enfant de Maternelle.
- Revalorisation des tarifs de la cantine municipale, avec effet au 1^{er} janvier 2025 (4,50 €/élève de Potigny et 5,60 €/élève extérieur).
- Décision de fixer à 1 250 €/l'unité, le prix de vente des quatre derniers caveaux « 1 place » réalisés au cimetière communal.
- Confirmation de la délibération municipale du 18 novembre 1986, autorisant la vente aux Foyers Normands de la parcelle ZA n° 29 (lotissement Louis Bouillard). Cession consentie à l'euro symbolique.
- Acceptation du devis de l'entreprise JONES TP pour les travaux de réfection des passages pour piétons à exécuter Rue du Général Leclerc (coût HT : 29 109 €) et demande de subvention au titre des Amendes de Police pour cette opération.
- Choix de la Société JAMOTTE MOTOCULTURE pour la fourniture d'un aérateur nécessaire à l'entretien des terrains de football du Stade. Coût HT : 4 450 €.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1 relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction des vestiaires du Stade. Coût HT : 29 530,55 €.
- Attribution d'une subvention de 400 € pour des travaux réalisés dans un logement situé à Potigny, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), et vote d'une décision modificative budgétaire afin de permettre ce versement.
- Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non-complet (22/35^{ème}) au 01/12/2024 (cantine scolaire).

- Décision d'augmenter de 28 à 30/35^{ème} le temps de travail hebdomadaire du poste d'Adjoint d'animation.
- Création de 11 postes issus du Tableau annuel d'avancement de grades, permettant la nomination, au 01/12/2024, des agents promus.
- Décision d'encaisser intégralement sur le budget principal de la Commune, à compter du 1^{er} janvier 2025, le produit de la vente des concessions au cimetière communal.

Questions et informations diverses :

- organisation par la CDC du Pays de Falaise d'une sortie au Salon des Maires (M. Kepa) ;
- projet de sortie scolaire à Courseulles-sur-Mer, décision à intervenir ultérieurement (M. Kepa) ;
- prochains projets de travaux de voirie (M. Geffroy) ;
- futur aménagement de l'entrée Nord de Potigny (M. Gasnier) ;
- problème de vitesse des véhicules et de visibilité Rue Hanon (M. Blais) ;
- étude en vue d'un parcours-santé sur la commune (M. Gasnier).

Séance levée à 20h15.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/041

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2024 est adopté à l'unanimité.

Objet :

INFORMATIONS AU
TITRE DE LA
DELEGATION DE
SIGNATURE.

Le Conseil Municipal prend acte que Monsieur le Maire a signé, au titre de la délégation qui lui a été donnée par délibération du 27 mai 2020 (articles L 2122-22 et L 21122-23 du C.G.C.T.) :

- Un contrat d'assistance avec SOLIHA pour réaliser un diagnostic global dans 7 logements communaux locatifs (10 800 € HT) ;
- L'arrêté n° 130-2024 du 1^{er} octobre 2024, portant détermination des Lignes Directrices de Gestion des ressources humaines de la Commune pour la période 2024-2030 (6 ans). Ce document, rendu obligatoire par la loi du 6 août 2019 sur la transformation de la Fonction Publique, détermine la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines de la collectivité et fixe les grandes orientations en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels des agents. Ces Lignes Directrices de Gestion ont reçu un avis favorable du Comité Social Territorial en date du 27 septembre 2024 et sont applicables au 1^{er} octobre 2024.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,


Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,


Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/042

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CONSEIL EN
ENERGIE PARTAGE
(niveau 1).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par le Syndicat Départemental d’Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé « Conseil en Energie Partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d’accompagnement pour être au plus près des besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur projet de rénovation.

L’adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 1 vise à mettre en place un suivi dynamique des consommations et dépenses énergétiques des bâtiments de la collectivité pour identifier les plus énergivores et déclencher par la suite une stratégie de rénovation énergétique adaptée.

Ce service se décompose en deux phases :

- La mise à disposition d’un logiciel de suivi des consommations et dépenses d’énergies,
- Une analyse des données de suivi pour conseiller la commune sur les enjeux prioritaires et analyser les indicateurs clefs : évolution des consommations, des dépenses, repérage des bâtiments prioritaires, maintenance et régulation des systèmes de chauffage, etc.

La durée d’adhésion au service de CEP niveau 1 est de 4 ans. La liste des bâtiments concernés par le CEP de niveau 1 est arrêtée ci-dessous :

- Ancienne Ecole primaire Paul Langevin
- Mairie
- Salle Omnisports
- Ecole maternelle Saint-Exupéry
- Médiathèque
- Salle Domogala / Poste
- Salle des fêtes
- Maison des Loisirs
- Gîte du Suvez
- Maison des Associations

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_042-DE

- Salle Mazzoni
- Stade des Gueules Rouges
- Bar des 3 marches « Aux bonnes saveurs »
- Bâtiment Herod-Mazur

Le nombre de points de livraison figure dans la convention signée avec le SDEC ENERGIE et correspond au nombre d'énergies différentes dans le bâtiment (électricité, gaz naturel, gaz propane, bois ou fioul).

Le montant de la cotisation à verser au SDEC ENERGIE a été fixé par l'organe délibérant comme suit :

- Nombre de bâtiments : 14
- Coût du service : 500 € / an + 50 € / bâtiment / an, soit 1 200 €/an
- Aide du SDEC ENERGIE : 80 % (commune de catégorie C)

Soit une contribution de la collectivité de 240 € par an.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour bénéficier de ce service,
- confie au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- accepte de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- s'engage à voter les crédits nécessaires et à verser annuellement cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- autorise son maire à signer la convention.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/043

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

CONSEIL EN
ENERGIE PARTAGE
(niveau 2).

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le service développé par
le Syndicat Départemental d’Energies du Calvados (SDEC ENERGIE) intitulé
« Conseil en énergie partagé » (CEP).

Proposé sous 3 niveaux d’accompagnement pour être au plus près des
besoins des collectivités, ce service vise à accompagner les communes dans leur
projet de rénovation.

L’adhésion au service de conseil en énergie partagé (CEP) de niveau 2 vise
à définir la stratégie de rénovation associée à certains de ses bâtiments.

Ce service se décompose en plusieurs étapes :

- la réalisation d’un audit énergétique, conforme au cahier des charges de
l’ADEME, par un bureau d’études spécialisé.
- un accompagnement du SDEC ENERGIE dans la phase de réalisation
de l’audit, le choix du scénario de travaux adapté, l’identification des
aides mobilisables, ainsi que, le cas échéant, le respect des obligations
du décret tertiaire.

Le bâtiment concerné par le CEP de niveau 2 est arrêté ci-dessous.

La durée d’adhésion au service de CEP niveau 2 est de 1 an.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_043-DE

Bâtiment : Ancien bâtiment de l'école primaire Paul Langevin	
Surface :	620 m ²
Typologie :	Standard

Le coût de l'accompagnement CEP de niveau 2 s'élève à :

Intitulé de la dépense	Montant dépenses	Intitulé de la recette	Montant recettes
Accompagnement SDEC ENERGIE	5 500 €	Aide SDEC ENERGIE	4 400 €
		Contribution commune (fonds propres)	1 100 €
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

Le montant de l'aide du SDEC ENERGIE sur le volet accompagnement est conforme au guide des aides et contributions financières 2024 validé par le Comité Syndical en date du 28 mars 2024, à savoir :

- pour une commune de catégorie C : 80 %

Compte tenu des aides mobilisables, la contribution de la commune est donc de 1 100 € maximum ; le SDEC ENERGIE se réservant la possibilité de réduire le reste à charge de la collectivité s'il obtient des subventions complémentaires pour financer cet audit.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal :

- donne son accord pour bénéficier de ce service,
- confie au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- accepte de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- s'engage à voter les crédits nécessaires et à verser cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- autorise son Maire à signer la convention.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_043-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/044

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

ADHESION DE LA
COMMUNE DE
BLAINVILLE-SUR-
ORNE AU SDEC
ENERGIE.

Vu, les statuts du SDEC ÉNERGIE, issus de l’adhésion de la Communauté
Urbaine de Caen-la-Mer et actés par arrêté inter préfectoral du 27 décembre 2016,
Vu, la délibération de la commune de Blainville-sur-Orne en date du 13 mai
2024, relative à son souhait d’adhérer au SDEC ÉNERGIE pour le transfert de sa
compétence « Eclairage Public »,

Vu, la délibération du Comité Syndical du SDEC ÉNERGIE en date du 20
juin 2024, acceptant cette demande d’adhésion et de transfert de compétence.

CONSIDERANT que la commune de Blainville-sur-Orne a émis le souhait
d’être adhérente au SDEC ÉNERGIE afin de pouvoir lui transférer sa compétence
« Eclairage Public », à compter du 1^{er} janvier 2025.

CONSIDERANT que lors de son assemblée du 20 juin 2024, le Comité
Syndical du SDEC ÉNERGIE a approuvé l’adhésion de la commune de
Blainville-sur-Orne, à compter du 1^{er} janvier 2025, sous réserve de la publication
de l’arrêté préfectoral actant cette adhésion au Syndicat avant cette date.

CONSIDERANT que, conformément à l’article L.5211-18 du Code
Général des Collectivités Territoriales :

- l’adhésion de la commune de Blainville-sur-Orne est subordonnée à
l’accord des assemblées délibérantes des membres du syndicat dans les
conditions de majorité qualifiée requises pour la création de
l’établissement ;
- les assemblées délibérantes des membres disposent d’un délai de trois
mois à compter de la notification de la délibération du SDEC ENERGIE
pour se prononcer sur l’adhésion envisagée. A défaut de délibération
dans ce délai, leur décision est réputée favorable ;
- la décision d’adhésion est prise par le représentant de l’Etat dans le
département.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_044-DE

CONSIDERANT que, conformément aux dispositions visées à l'article L 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Présidente du SDEC ÉNERGIE, par courrier en date du 27 août 2024, a notifié la décision du Syndicat à l'ensemble de ses adhérents pour délibérer sur cette demande d'adhésion.

Monsieur le Maire soumet cette proposition d'adhésion de la commune de Blainville-sur-Orne au SDEC ÉNERGIE au Conseil Municipal.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve l'adhésion de la commune de Blainville-sur-Orne au SDEC ÉNERGIE.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/045

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TAXE LOCALE SUR
LA PUBLICITÉ
EXTÉRIEURE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe comme suit le tarif des emplacements publicitaires pour l'année 2024 :

- | | |
|---|---------|
| - Panneau de dimensions inférieures à 12 m ² | 17,70 € |
| - Panneau de dimensions comprises entre 12 et 50 m ² | 35,70 € |

Il décide, en outre, que toute fraction de mètre carré sera facturée au prix du mètre carré entier.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_045-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/046

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

**MISE EN ŒUVRE DU
DISPOSITIF
« ARGENT DE
POCHE ».**

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour autoriser Monsieur le
Maire à mettre en place le dispositif « Argent de poche ».

Vu l’exposé de Madame LEMARCHAND, Adjointe au Maire, invitée par
Monsieur le Maire à présenter à l’assemblée les grandes lignes de cette opération,

Vu le Code de la Famille et de l’Action Sociale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le dispositif « Argent de poche » est une action d’utilité
publique permettant aux jeunes potignais de 15 à 17 ans de contribuer à la vie de
la collectivité par la participation à des tâches manuelles, administratives ou
techniques en contrepartie de rétributions financières ;

Considérant que les sommes versées aux jeunes n’excèdent pas 15 € par
jour et par jeune et qu’elles sont envisagées comme des aides attribuées en
fonction de situations dignes d’intérêt ;

Considérant les critères de participation à l’opération :

- Être Potignais
- Être âgé de 15 à 17 ans maximum.
- Candidater par le biais du document relatif à l’opération « Argent de
poche » devant être signé du jeune et de ses responsables légaux,

Considérant que le nombre annuel de jeunes pouvant participer à l’opération
est défini dans le cadre de la préparation budgétaire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_046-DE

Autorise la mise en place du dispositif argent de poche, qui pourra être renouvelé chaque année par tacite reconduction.

Précise que les actions se dérouleront pendant les périodes de vacances scolaires.

Précise que les jeunes, dans le cadre de l'opération, se verront verser une somme de 15 € par jour et par personne, soit 45 € maximum par action.

Précise que la dépense sera imputée au chapitre 012 (Charges de personnel), article 6218 (Autre personnel extérieur) du budget de la Ville.

Autorise Monsieur le Maire, ou un Adjoint, à mener toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,
Hélène LEMARCHAND.



DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/047

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

PARTICIPATIONS
SCOLAIRES 2023-
2024.

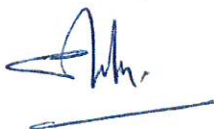
Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, fixe comme suit le montant des participations scolaires par enfant pour l'année 2023-2024 :

- | | |
|---------------------|-------------|
| - Ecole élémentaire | 620 euros |
| - Ecole maternelle | 1 400 euros |

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_047-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN

CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/048

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TARIFS CANTINE
MUNICIPALE.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal fixe le prix des repas de la cantine municipale à partir du 1^{er} janvier 2025, comme suit :

- enfant de Potigny	4,50 euros
- enfant de l'extérieur et AVS	5,60 euros
- repas spéciaux (PAI)	2,00 euros
- repas sans réservation	10,00 euros
- repas enseignant	6,10 euros
- adulte	7,60 euros

Décisions prises à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_048-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/049

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

TARIFS CAVEAUX,
NOUVELLE
TRANCHE.

Une nouvelle tranche de caveaux a été réalisée au cimetière communal.
Elle comprend 4 caveaux de 1 place, numérotés 272N à 275N.
Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en
avoir délibéré, fixe le prix de vente de ces caveaux à 1 250 € l'unité.
Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

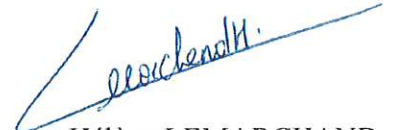
Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_049-DE

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/050

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTELLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

REGULARISATION
VENTE PARCELLE ZA
N° 29 AUX FOYERS
NORMANDS.

La parcelle ZA n°29 d'une superficie de 6 060 m² a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal de Potigny le 18 novembre 1986, adressée en Préfecture du Calvados le 21 novembre suivant, décidant de « l'apport gratuit » de ladite parcelle à la société anonyme d'habitation à loyer modéré, alors dénommée LE FOYER NORMAND et, à ce jour, dénommée LES FOYERS NORMANDS.

Depuis cette délibération, LES FOYERS NORMANDS ont bien édifié un ensemble immobilier de 18 logements sociaux représentant un intérêt général pour la commune mais, après recherches, il s'est avéré que l'acte de cession entre la commune de Potigny et ladite société n'a jamais été signé et aucun acte n'a été publié au service de la publicité foncière.

Les constructions appartiennent bien aux FOYERS NORMANDS et sont bien affectées à l'habitat social mais il est indispensable que le terrain sur lesquelles elles ont été édifiées devienne sa propriété.

Afin de régulariser cette situation, il est demandé au Conseil Municipal de réitérer purement et simplement la délibération du 18 novembre 1986 et d'accepter de vendre ladite parcelle à la société LES FOYERS NORMANDS, dont le siège est à COLOMBELLES, moyennant le prix d'1 €.

Vu l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales relatif à la gestion des biens et aux opérations immobilières,

Vu les articles L1311-9 et L1311-10 du code général des collectivités territoriales relatifs à la consultation préalable de l'autorité compétente de l'Etat dans le cadre d'opérations immobilières,

Vu la délibération du Conseil municipal du 18 novembre 1986,

Vu l'Avis des Domaines en date du 3 septembre 2024,

Considérant la nécessité de régulariser cette situation, tant pour la Commune que pour LES FOYERS NORMANDS,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser la vente de la parcelle située commune de Potigny, cadastrée section ZA n°29 pour 60a 60ca moyennant le prix d'1 € au profit de la société LES FOYERS NORMANDS ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout avant contrat puis l'acte de vente, ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCACTION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/051

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Étaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TRAVAUX DE VOIRIE
RUE DU GENERAL
LECLERC.

Monsieur le Maire soumet à l’assemblée trois devis relatifs à des travaux de
voirie à réaliser Rue du Général Leclerc (réfection passages pour piétons) :

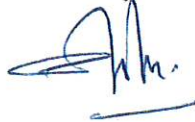
- Entreprise JONES TP	29 109,00 euros HT
- Entreprise EUROVIA	37 938,40 euros HT
- Entreprise EIFFAGE	38 837,50 euros HT

Après analyse et comparaison des prix et des données techniques, le Conseil
Municipal décide de retenir la proposition de l’entreprise JONES TP.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_051-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/052

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

DEMANDE DE
SUBVENTION
AMENDES DE
POLICE.

Monsieur le Maire revient sur le projet d'aménagement des passages pour piétons, Rue du Général Leclerc.

Il expose que ces travaux, dont le montant est estimé à 29 109 € HT, seraient susceptibles d'être éligibles à une aide financière du Conseil Départemental du Calvados, au titre du programme des « Amendes de Police ».

Sur sa proposition, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter une subvention dans ce cadre, auprès du Département.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_052-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/053

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

ACHAT D'UN
AERATEUR POUR LE
STADE.

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée deux devis relatifs à l'achat d'un
aérateur pour l'entretien des terrains de football :

- Société JAMOTTE MOTOCULTURE	4 450,00 euros HT
- Société FOLIATURA	4 635,40 euros HT

Après analyse et comparaison des prix et des données techniques, le Conseil
Municipal décide de retenir la proposition de la Société JAMOTTE
MOTOCULTURE.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/054

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Étaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

AVENANT N° 1,
MISSION DE
MAÎTRISE D’ŒUVRE
BIBET (Stade).

Monsieur le Maire présente à l’assemblée un projet d’avenant n° 1 à la
mission de maîtrise d’œuvre de la « Fabrique d’Architecture » (Cabinet BIBET),
pour la construction et l’aménagement des vestiaires du Stade.

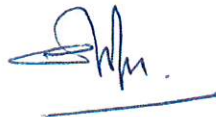
Cet avenant est lié à la réévaluation du montant estimatif des futurs travaux
et s’élève à 29 530,55 € HT.

Après en avoir pris connaissance et en avoir délibéré, le Conseil Municipal
accepte les termes de cet avenant et autorise Monsieur le Maire, ou un Adjoint, à
le signer.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/055

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOUILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

SUBVENTION OPAH.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune, par délibération en date du 28 juin 2022, a décidé d'accompagner financièrement l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) conduite sur le territoire par la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

Conformément aux engagements pris dans ce cadre, la collectivité est sollicitée pour participer, à hauteur de 400 €, aux travaux de rénovation énergétique qui viennent d'être menés dans le logement situé 1 bis, rue Louis Lefèvre à Potigny.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord et autorise le versement de cette subvention.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/056

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOUILLE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

DECISION
MODIFICATIVE
BUDGETAIRE N° 2.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification budgétaire suivante, liée à l’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) :

- Article 204 422 « Subventions personnes de droit privé » + 5 000 €
- Article 231/107 « Immobilisations en cours » - 5 000 €

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_056-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/057

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

CREATION D’UN
POSTE D’ADJOINT
TECHNIQUE
TERRITORIAL A
TEMPS NON
COMPLET (22/35^{ème}).


Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d’un poste d’Adjoint technique territorial à temps non-complet
(22/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCACTION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/058

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

AUGMENTATION
DUREE
HEBDOMADAIRE DE
TRAVAIL, POSTE
ADJOINT
D’ANIMATION.

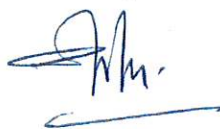
Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d’augmenter de 28 à 30/35^{ème} la durée hebdomadaire de travail du poste d’Adjoint d’animation occupé par M. BEQUET Sébastien, à compter du 1^{er} novembre 2024.

Monsieur le Maire est chargé de prendre l’arrêté correspondant.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/059

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D'AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
ADMINISTRATIF
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/060

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABEAU
D'AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
ADMINISTRATIF
PRINCIPAL DE 1^{ère}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_060-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 15

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/061

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE DE
REDACTEUR
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

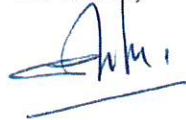
- la création d’un poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps
complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

(M^{me} LEMARCHAND Hélène n’a pas pris part au vote)

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_061-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/062

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTELLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D'AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

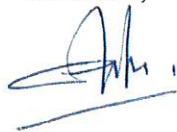
Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps
complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_062-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/063

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE D’ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d’un poste d’Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps non-complet (28,5/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024
Reçu en préfecture le 18/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_063B-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/064

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTELLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE D’ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d’un poste d’Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps
complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS

ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE

VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/065

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTELLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE D’ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 2^{ème}
CLASSE.

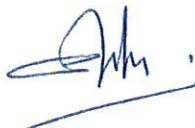
Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d’un poste d’Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps
complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_065-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/066

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Étaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me}
LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M.
DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-
Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR
Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND
Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY
Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE D’ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 1^{ère}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil
Municipal décide :

- la création d’un poste d’Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps
complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze
octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_066-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/067

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D'AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D'UN
POSTE D'ADJOINT
TECHNIQUE
PRINCIPAL DE 1^{ère}
CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_067-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCATION
07.10.24

DATE D’AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/068

L’an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D’AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D’UN
POSTE D’AGENT
SOCIAL PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE.

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d’un poste d’Agent social principal de 2^{ème} classe à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l’unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024
Reçu en préfecture le 16/10/2024
Publié le
ID : 014-211405162-20241014-2024_068-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/069

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEPA Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEPA Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

Objet :

TABLEAU
D'AVANCEMENT DE
GRADE 2024,
CREATION D'UN
POSTE DE GARDE
CHAMPETRE CHEF
PRINCIPAL.


Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un poste de Garde champêtre chef principal à temps complet (35/35^{ème}), à compter du 1^{er} décembre 2024.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,



Gérard KEPA.



La Secrétaire de séance,



Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_069-DE

DEPARTEMENT
DU
CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN
CANTON DE FALAISE
VILLE DE POTIGNY

DATE DE CONVOCAION
07.10.24

DATE D'AFFICHAGE
07.10.24

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 18
Présents : 14
Votants : 17

DELIBERATION MUNICIPALE n° 2024/070

L'an deux mille vingt-quatre,
Le quatorze octobre à dix-huit heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur KEP A Gérard, Maire.

Etaient présents :

M^{me} MAUNOURY Maryvonne, M. BÉREL Daniel, M. BLAIS Patrick, M^{me} LEMARCHAND Hélène, M^{me} KNEDLIK Thérèse, M^{me} KISZKO Colette, M. DEFENOILLERE Jean-Yves, M. GASNIER Jean-Marie, M. GEFFROY Jean-Claude, M^{me} FICHET-DE-CLAIRFONTAINE Marie-Neige, M^{me} DUNBAR Annick, M^{me} BESANÇON Anne-Gwenaëlle, M. FAUCHER Ludovic.

Absents votant par procuration :

M^{me} BOUTEILLER Jacqueline avait donné procuration à M^{me} LEMARCHAND Hélène,
M. BENOIT Dominique avait donné procuration à M. KEP A Gérard,
M^{me} PROSPER Isabelle avait donné procuration à M^{me} MAUNOURY Maryvonne.

Absent :

M. MARIE Jean-Baptiste.

M^{me} LEMARCHAND Hélène a été élue Secrétaire.

Objet :

REPARTITION DU
PRODUIT DES
CONCESSIONS.

Sur proposition de la DGFIP et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte que le produit de la vente des concessions au cimetière communal soit désormais intégralement encaissé par le budget principal de la Commune, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Décision prise à l'unanimité.

Pour copie conforme au registre des délibérations, fait à POTIGNY le quinze octobre deux mille vingt-quatre.

Le Maire,

Gérard KEP A.



La Secrétaire de séance,

Hélène LEMARCHAND.

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024

Publié le

ID : 014-211405162-20241014-2024_070-DE

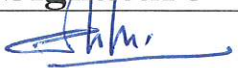



COMMUNE DE POTIGNY

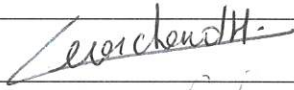

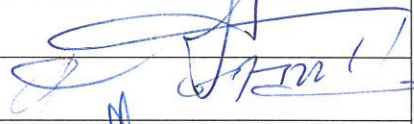


Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 octobre 2024

N°	Objet	Visa Préfecture
2024/041	Informations au titre de la délégation de signature	16/10/2024
2024/042	Conseil en Energie Partagé (niveau 1)	16/10/2024
2024/043	Conseil en Energie Partagé (niveau 2)	16/10/2024
2024/044	Adhésion de la Commune de Blainville-sur-Orne au SDEC Energie	16/10/2024
2024/045	Taxe Locale sur la Publicité Extérieure	16/10/2024
2024/046	Mise en œuvre du dispositif Argent de Poche	16/10/2024
2024/047	Participations scolaires 2023-2024	16/10/2024
2024/048	Tarifs cantine municipale	16/10/2024
2024/049	Tarifs caveaux nouvelle tranche	16/10/2024
2024/050	Régularisation vente parcelle ZA n° 29 aux Foyers Normands	16/10/2024
2024/051	Travaux de voirie Rue du Général Leclerc	16/10/2024
2024/052	Demande de subvention Amendes de Police	16/10/2024
2024/053	Achat d'un aérateur pour le Stade	16/10/2024
2024/054	Avenant n° 1, mission de maîtrise d'œuvre Stade	16/10/2024
2024/055	Subvention OPAH	16/10/2024
2024/056	Décision modificative budgétaire n° 2	16/10/2024
2024/057	Création d'un poste d'Adjoint technique à temps non complet (22/35 ^e)	16/10/2024
2024/058	Augmentation durée hebdomadaire de travail, poste Adjoint d'animation	16/10/2024
2024/059	Création poste Adjoint administratif ppal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/060	Création poste Adjoint administratif ppal 1 ^{ère} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/061	Création poste Rédacteur principal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/062	Création poste Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/063	Création poste Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	18/10/2024
2024/064	Création poste Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/065	Création poste Adjoint technique ppal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/066	Création poste Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/067	Création poste Adjoint technique ppal 1 ^{ère} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/068	Création poste Agent social principal 2 ^{ème} classe (Avancement grade)	16/10/2024
2024/069	Création poste Garde champêtre chef principal (Avancement grade)	16/10/2024
2024/070	Répartition du produit des concessions (cimetière communal)	16/10/2024

Présents lors de la séance :

NOM / Prénom	Signature
KEPA Gérard	
MAUNOURY Maryvonne	
BEREL Daniel	
BLAIS Patrick	

LEMARCHAND Hélène	
KNEDLIK Thérèse	
KISZKO Colette	
DEFENOILLERE Jean-Yves	
GASNIER Jean-Marie	
GEFFROY Jean-Claude	
FICHET-de-CLAIRFONTAINE M.-Neige	
DUNBAR Annick	
BESANÇON Anne-Gwenaëlle	
FAUCHER Ludovic	